

iCHAIR ORBIT

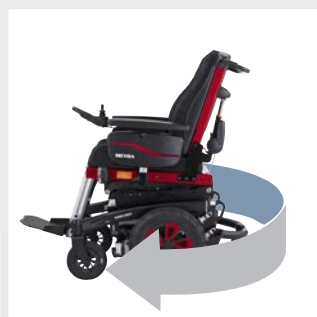
1.618

Numéro tarifaire: 60.114.012

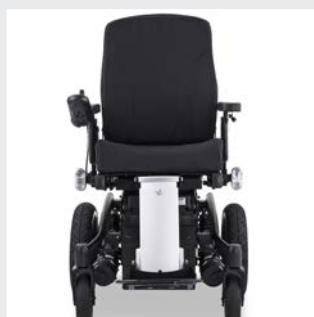


Poids d'utilisateur autorisé
120/160 kg (chargement incl.)





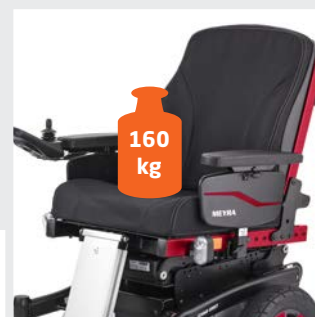
Maniabilité optimale et haute stabilité pour une manœuvrabilité précise



Dimensions compactes grâce à une longueur totale et une hauteur d'assise minimales



Flexibilité maximale grâce à une roue d'appui individuelle ou double



Poids d'utilisateur élevé max. de 160 kg

Grande maniabilité et polyvalent

RENTABILITÉ

- Efficacité grâce à un entretien simple et à une grande facilité de maintenance
- Besoin réduit en réparations grâce à l'utilisation de composants haut de gamme et durables
- La conception modulaire de la famille iCHAIR permet la compatibilité des composants
- De nombreuses possibilités de réglage permettent une adaptation individuelle
- Réutilisation simplifiée grâce à des tolérances d'utilisation optimales, par exemple un poids d'utilisateur standard de 120 kg ou 160 kg avec des moteurs plus puissants

BÉNÉFICE THÉRAPEUTIQUE

- Le repose-jambes central permet un angle des genoux de 90°
- Idéal pour le maintien de la mobilité à la maison, au travail et au bureau
- Décompression efficace et positionnement détendu pour une assise de longue durée grâce à des grandes plages de réglages électriques

DOMAINE D'UTILISATION

- Pour l'intérieur et l'extérieur, unité d'entraînement standard à suspension
- Particulièrement adapté pour l'intérieur : la rotation autour de son axe permet d'exécuter des manœuvres étroites
- Manœuvrabilité précise grâce à la fixation rigide des roues directrices
- Les roues d'appui latérales (en option) permettent un déplacement aisé et en toute sécurité sur des rampes individuelles
- Pour une utilisation durable et journalière en vue d'une mobilité autonome, même en cas de sévères troubles fonctionnels
- Personnes travaillant et actives qui ont besoin d'un fauteuil roulant pour diverses situations de la vie quotidienne

○ COMMANDE

○ DEVIS

○ VERSION SPÉCIALE

Veillez envoyer le formulaire de commande rempli à info@rehalize.ch

Contact : 041 3677017

Adresse de facturation / n° client :

Adresse de livraison :

Notes / Remarques :

MEYRA®



iCHAIR ORBIT 1.618



Poids d'utilisateur autorisé
120/160 kg (chargement incl.)

(prix pour modèle de base avec élévateur d'assise, mais sans R-NET) :

CHF 13 600.00

Tous les prix sont indiqués hors TVA ! Valable du 01.01.2022 au 31.12.2022.

Nos conditions générales de vente s'appliquent, vous pouvez les consulter sur www.meyra.de/AGB.

Vous trouverez des informations sur les produits sur le site : www.meyra.de.

Pour plus d'informations sur la procédure de mesure, veuillez consulter www.meyra.de/messverfahren.

**Numéro tarifaire
60.114.012**



Caractéristiques techniques

Largeur d'assise ¹⁾	380 - 650
Profondeur d'assise ⁴⁾	400 - 560 / 400 - 560 / 480 - 530
Hauteur d'assise avant ⁶⁾	430, 465, 500 / 440, 475, 510
Hauteur du dossier ⁴⁾	450 - 500 / 530 - 580 / 640
Longueur de jambe ²⁾	280 - 450
Hauteur des accoudoirs ²⁾	240 - 350
Longueur avec repose-pieds env. ⁷⁾	1 180 - 1 250 / 1 060 - 1 150
Longueur sans repose-pieds	930
Largeur min., état déplié ⁸⁾	600/600/630/680 avec 12" 640/640/640/680 avec 14"
Hauteur sans appuie-tête ³⁾	980 - 1 060
Hauteur de transport mini	630
Hauteur d'obstacle	60
Rayon de braquage (avec re- pose-jambes central)	700
Rayon de braquage (avec re- pose-jambes individuel)	800
Garde au sol	70

¹⁾ cf. catégorie Largeur d'assise 01

²⁾ jusqu'à la plaque d'assise sans coussin

³⁾ avec dossier réglable

⁴⁾ Systèmes d'assise : standard / ErgoSeat / RECARO

⁵⁾ avec moteurs de 350 W, poids max. de la personne, chargement incl. 136 kg pour transport de personnes en voiture
⁶⁾ mesuré avec angle d'assise 0°, 12°/14°
⁷⁾ repose-jambes individuels/centraux
⁸⁾ CODE 38/43/48/53, avec 350 W + largeur totale 10 mm

POIDS EN KG

Poids de transport à vide mini	120 - 165
Poids maxi de la personne, chargement incl.	120 / 160 ⁵⁾
Chargement max.	10

CARACTÉRISTIQUES

Vitesses de conduite en km/h	6 / 10
Puissance moteur W	2 x 180 / 2x 350
Autonomie avec batterie 50 Ah (20 h) maxi en km	25 - 30
Autonomie avec batterie 73 Ah (20 h) maxi en km	35 - 40
Montées / descentes autorisées	15 %
Type de direction	indirecte
Inclinaison électrique de l'assise	0° à 30° / 0° à 50°
Inclinaison mécanique de l'assise	1°, 4°, 7°, 10°
Aide de levage (0° à - 25°) avec incli- naison électrique(0 à 45°), élévation 200 mm	-25° à 45°
Inclinaison électrique du dossier	-10° à 50°
ÉLÉVATION	300

Dimensions en mm, poids en kg, roues en pouces, vitesses en km/h
Tolérances dimensionnelles +/- 15 mm, +/- 2° | Données sous réserve de modifications conceptuelles.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

00 Cadre / Motorisation

CODE	DÉSIGNATION				CHF
	Vitesse	Puissance moteur	Autonomie	Poids d'utilisateur max.	
<input type="checkbox"/> 115*	6 km/h	2 x 180 W	40 km	120 kg	0.00
<input type="checkbox"/> 115/525	6 km/h	2 x 350 W	40 km	160 kg	0.00
<input type="checkbox"/> 117/525**/***	10 km/h	2 x 350 W	35 km	160 kg	0.00

* Seulement en liaison avec VR2 CODE 408 (pour max. 2 servomoteurs)

** Expertise du TÜV incl.

*** Pas en liaison avec la commande pour menton (CODE 565 et CODE 810)

01 Largeur d'assise (LA)

CODE	DÉSIGNATION			CHF
<input type="checkbox"/> 38	LA 380	Largeur d'assise réglable en continu de 380 à 440 mm par les accoudoirs (Largeur d'assise de 380 mm)		0.00
<input type="checkbox"/> 43	LA 430	Largeur d'assise réglable en continu de 430 à 520 mm via les accoudoirs (Largeur d'assise de 430 mm)		0.00
<input type="checkbox"/> 48	LA 480	Largeur d'assise réglable en continu de 480 à 600 mm par les accoudoirs (Largeur d'assise de 480 mm)		0.00
<input type="checkbox"/> 53	LA 530	Largeur d'assise réglable en continu de 530 à 650 mm par les accoudoirs (Largeur d'assise de 530 mm)		0.00

En liaison avec ErgoSeat Pro, seulement possible avec LA de 430 et 480 mm. Pour RECARO, la largeur d'assise réelle comporte env. 500 mm.

Aperçu des sièges RECARO sur demande

02 Profondeur d'assise (PA)

Déterminez votre profondeur d'assise dans la catégorie 07 Assise et système d'assise en liaison avec le système d'assise !

03 Roues directrices et options

CODE	DÉSIGNATION		CHF
<input type="checkbox"/> 157	8"		0.00

Options pour roues directrices 8"

<input type="checkbox"/> 146	Pneus gonflés avec protection contre les crevaisons		0.00
<input type="checkbox"/> 900	Pneus increvables		310.00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

04 Roues motrices

CODE	DÉSIGNATION	HAUTEUR D'ASSISE AVANT (HAAV) EN MM*						CHF
		430	440	465	475	500	510	
460	14" - Roues motrices avec jantes en aluminium	-	<input type="checkbox"/>	-	<input type="checkbox"/>	-	<input type="checkbox"/>	0.00
815	12" - Roues motrices avec jantes en aluminium	<input type="checkbox"/>	-	<input checked="" type="checkbox"/>	-	<input type="checkbox"/>	-	0.00

*HAAV mesurée avec une inclinaison d'assise de 0°, jusqu'à la hauteur de la plaque d'assise

Options pour roues motrices

<input type="checkbox"/>	846	Pneus gonflés avec protection contre les crevaisons	0.00
<input type="checkbox"/>	904	Pneus increvables	310.00
<input type="checkbox"/>	824	Garde-boue pour roues motrices	160.00

05 Couleur des pneus pour roues directrices et motrices

CODE	COULEUR	CHF	
<input type="checkbox"/>	908	Noir (résistant à l'abrasion), jante couleur carbone	0.00
<input type="checkbox"/>	909	Gris, jante couleur carbone	0.00

Remarque : les pneus sont composés d'un mélange caoutchouc et peuvent laisser des traces durables ou difficiles à enlever sur certains supports (p. ex. sols en matière synthétique, en bois ou parquets, tapis, moquettes). Nous ne pouvons assumer aucune responsabilité pour des dommages dus à l'abrasion.

06 Roues d'appui

CODE	COULEUR	CHF	
<input type="checkbox"/>	352	Cadre avec bras oscillant AR et une roue d'appui double centrale, pour une maniabilité optimale	0.00
<input type="checkbox"/>	690	Cadre avec bras oscillant AR et deux roues d'appui latérales, optimal pour l'utilisation de rampes individuelles	0.00

07 Inclinaison de l'assise / Élévateur d'assise

CODE	DÉSIGNATION	INCLINAISON DE L'ASSISE	ÉLÉVATION	CHF
<input type="checkbox"/>	119	Inclinaison mécanique de l'assise, 4° au départ d'usine	-	0.00
<input type="checkbox"/>	118	Inclinaison électrique de l'assise, en continu de 30°, seulement avec R-Net	-	1580.00
<input type="checkbox"/>	4118	Inclinaison électrique de l'assise, en continu de 50°, seulement avec R-Net	-	2080.00
<input type="checkbox"/>	27*	Élévateur à ciseaux avec inclinaison, seulement avec R-Net	300 mm	5260.00
<input type="checkbox"/>	4937***	Aide de lavage (0° à - 25°) avec inclinaison électrique pour un transfert aisé hors du fauteuil roulant, seulement avec R-Net et CODE 4260 Nous recommandons également la combinaison avec le CODE 5025 et 4949**	200 mm	5770.00

* Le CODE 27 Élévateur à ciseaux, dans le no. CMA 18.99.06.1130, est inclus dans le prix de base.

** Seulement en liaison avec CODE 900 Pneus increvables pour roues motrices

*** Pas en liaison avec code 2721 Dahl Docking

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

08 Assise et système d'assise

CODE	DÉSIGNATION	PROFONDEUR D'ASSISE	COMPATIBLE AVEC SYSTÈME DOSSIER			CHF
			Dossier	Dossier à tension	Dossier ErgoSeat	
			737/287	736/287	949	
<input type="checkbox"/> 4276 / 615 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	400 mm	●	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 4276 / 788 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	430 mm	●	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 4276 / 619 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	460 mm	●	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 4276 / 792 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	490 mm	●	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 4276 / 793 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	530 mm	●	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 4276 / 356 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	560 mm	●	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 948 / 615	Siège ErgoSeat	400 mm	-	-	●	480.00
<input type="checkbox"/> 948 / 788	Siège ErgoSeat	430 mm	-	-	●	480.00
<input type="checkbox"/> 948 / 619	Siège ErgoSeat	460 mm	-	-	●	480.00
<input type="checkbox"/> 948 / 792	Siège ErgoSeat	490 mm	-	-	●	480.00
<input type="checkbox"/> 948 / 793	Siège ErgoSeat	530 mm	-	-	●	480.00
<input type="checkbox"/> 948 / 356	Siège ErgoSeat	560 mm	-	-	●	480.00
<input type="checkbox"/> 561 / 615	Coussin d'assise, textile, noir	400 mm	●	●	●	190.00
<input type="checkbox"/> 561 / 788	Coussin d'assise, textile, noir	430 mm	●	●	●	190.00
<input type="checkbox"/> 561 / 619	Coussin d'assise, textile, noir	460 mm	●	●	●	190.00
<input type="checkbox"/> 561 / 792	Coussin d'assise, textile, noir	490 mm	●	●	●	190.00
<input type="checkbox"/> 561 / 793	Coussin d'assise, textile, noir	530 mm	●	●	●	190.00
<input type="checkbox"/> 561 / 356	Coussin d'assise, textile, noir	560 mm	●	●	●	190.00

Assise et système d'assise

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 579	Siège RECARO, spécial S, avec réglage mécanique du dossier	3160.00
<input type="checkbox"/> 567	Siège RECARO, spécial F, avec réglage électrique du dossier, seulement en liaison avec commande R-Net	4230.00
<input type="checkbox"/> 580	Siège RECARO, spécial M, avec réglage mécanique du dossier	2885.00
<input type="checkbox"/> 578	Siège RECARO, spécial W, avec réglage électrique du dossier, seulement en liaison avec commande R-Net	4915.00
<input type="checkbox"/> 581	Siège RECARO, spécial L, avec réglage mécanique du dossier	3340.00
<input type="checkbox"/> 584	Siège RECARO, spécial X, avec réglage électrique du dossier, seulement en liaison avec commande R-Net	4915.00

Veillez observer la hauteur avant du coussin d'assise : coussin d'assise standard +60 mm, ErgoSeat +70 mm et RECARO +150 mm.

Délai de livraison plus long pour les sièges RECARO. Profondeurs d'assise variables selon le type de siège. Aperçu et tailles spéciales sur demande.

¹⁾ Profondeurs d'assise 400, 430, 460, 490, 530 mm réglables

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

09 Revêtements ErgoSeat

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 237	Revêtement ErgoSeat, textile, noir, avec coutures en gris	0.00
<input type="checkbox"/> 4980	Revêtement ErgoSeat, incontinence, noir	0.00
<input type="checkbox"/> 235	Recaro, textile, noir	0.00

10 Dossier et systèmes de dossier

CODE	DÉSIGNATION	COMPATIBLE AVEC SYSTÈME D'ASSISE CODE				CHF
		Plaquette d'assise 4276...	ErgoSeat 948...	Coussin d'assise 561...	RECARO	
<input type="checkbox"/> 737/287	Dossier standard, noir Hauteur : 500 mm, convertible à 450 mm	●	-	●	-	0.00
<input type="checkbox"/> 736/287	Dossier à tension, noir, hauteur : 500 mm, convertible à 450 mm	●	-	●	-	0.00
<input type="checkbox"/> 608*	Tubes ronds, 22 mm, avec barre de poussée continue, sans recouvrement du dossier, préparé pour systèmes de dossier externes	●	●	●	-	0.00
<input type="checkbox"/> 949	Dossier ErgoSeat, hauteur : 530 mm, convertible à 570 mm	●	●	●	-	498.00
<input type="checkbox"/> 2019	Dossier confort ErgoSeat Pro avec coussin, revêtement textile noir, hauteur 530 mm, convertible à 570 mm, seulement en liaison avec largeur d'assise de 430 et 480 mm	●	●	●	-	790.00

* Pas en liaison avec les accoudoirs relevables CODE 24 et les pelotes CODE 957 et 954
CODE 608 pas en liaison avec CODE 814 / 2814 / 410

Accessoires du dossier confort ErgoSeat Pro

CODE	DÉSIGNATION	DIMENSIONS EN MM (H X L INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE X P)	CHF
<input type="checkbox"/> 2032	Pelotes thoraciques ErgoSeat Pro, paire, petites	230 x 120/60 x 125	392.00
<input type="checkbox"/> 2021	Pelotes thoraciques ErgoSeat Pro, paire, grandes	310 x 125/70 x 140	415.00

11 Options pour dossiers (réglages)

CODE	DÉSIGNATION	CHF	
<input type="checkbox"/> 814	Barre de poussée continue	0.00	
<input type="checkbox"/> 2814	Barre de poussée continue, seulement en liaison avec RECARO	305.00	
<input type="checkbox"/> 410	Poignées de poussée individuelles, avec barre de stabilisation	0.00	
<input type="checkbox"/> 913	Appuie-tête, similicuir noir	580.00	
<input type="checkbox"/> 401	Réglage mécanique du dossier	-10° à 30° Pas de 10°	0.00
<input type="checkbox"/> 25	Réglage électrique du dossier	-10° à 50° en continu	1580.00
<input type="checkbox"/> 5025	Réglage électrique du dossier avec fonction mémoire, seulement pour aide de levage CODE 4937	-10° à 50° en continu	1820.00
<input type="checkbox"/> 589	Ceinture 4 points	442.00	

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

12 Accoudoirs et manchettes

Veillez observer les caractéristiques fonctionnelles indiquées !

1 = amovible 2 = réglable en hauteur 3 = réglable en largeur 4 = réglable en profondeur

CODE	DÉSIGNATION	1	2	3	4	CHF
<input type="checkbox"/> 106	Accoudoir standard avec manchette rembourrée et protège-vêtements noir	●	●	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 4960	Accoudoir avec manchette rembourrée, protège-vêtements noir avec marquage couleur et légère dépression au niveau de l'appui-bras	●	●	●	●	98.00
<input type="checkbox"/> 21	Accoudoir avec manchette rembourrée, protège-vêtements noir avec marquage couleur et appui-bras long coudé	●	●	●	●	455.00
<input type="checkbox"/> 24	Accoudoir avec manchette rembourrée, relevables et à angle réglable, autre hauteur d'accoudoir = 235 / 257 / 278 / 300* mm, seulement avec CODE 4859 Support pour module de commande	-	●	-	-	245.00
<input type="checkbox"/> 14	NOUVEAU Accoudoir de haute qualité sur le dossier, avec largeur, hauteur et angle réglables					1420.00
<input type="checkbox"/> 4422*	Fixation d'accoudoir en position de base					79.00

*à partir de la plaque d'assise sans coussin

** Seulement en liaison avec CODE 14

Accoudoir hémiplégique

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 4982 ¹⁾	Gouttière d'avant-bras HEMI, pivotant et réglable en hauteur	515.00
<input type="checkbox"/> 4983 ²⁾	Rallonge	75.00
<input type="checkbox"/> 4985 ²⁾	Repose-main plat	80.00
<input type="checkbox"/> 4987 ³⁾	Repose-main avec poignée ergonomique « gauche »	80.00
<input type="checkbox"/> 4986 ⁴⁾	Repose-main avec poignée ergonomique « droite »	80.00

Accoudoirs hémiplégiques, pas en liaison avec CODE 4660, 4661, 813, 4646 et 782. Les rétroviseurs et le support GSM ne peuvent pas être montés sur un accoudoir hémiplégique.

¹⁾ seulement avec CODE 106, 4960, 21, toujours sur le côté opposé du module de commande

²⁾ seulement avec CODE 4982

³⁾ seulement avec CODE 4982, CODE 60

⁴⁾ seulement avec CODE 4982, CODE 74

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

13 *Repose-jambes*

Repose-jambes séparés

CODE	DÉSIGNATION	54	798	CHF
<input type="checkbox"/> 93*	Repose-jambes, amovibles et pivotants	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 92*	Repose-jambes, relevables, amovibles et pivotants	-	●	380.00
<input type="checkbox"/> 86	Repose-jambes électriques, relevables, amovibles et pivotants, seulement en liaison avec la commande R-Net	-	●	2480.00

Abduction standard ± 20 mm par côté

Option repose-jambes

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 105*	Adaptateur planche repose-pieds : abduction ± 45 mm par côté	160.00

*seulement en liaison avec CODE 54, 92 ou 93

Repose-pieds pour repose-jambes séparés

CODE	DÉSIGNATION	PROFON- DEUR	LJ	COMPATIBLE AVEC RE- POSE-JAMBES CODE :		CHF
				92	93	
<input type="checkbox"/> 54	Repose-pieds monobloc, réglable en profondeur sur 60 mm (en 4 paliers), relevable, hauteur et angle réglables	150 mm	280 - 430 mm	-	●	451.00
<input type="checkbox"/> 798	Repose-pieds séparés, relevables, hauteur et angle réglables	150 mm	280 - 430 mm	●	●	0.00
<input type="checkbox"/> 822	Sangles de fixation pour chaussures (paire)					95.00
<input type="checkbox"/> 823	Talonnière (paire)					120.00

Veillez observer que la LJ augmente en fonction des différents systèmes d'assise : coussin d'assise standard +60 mm, ErgoSeat +70 mm, RECARO +150 mm

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Repose-jambes central avec repose-pieds

Veillez observer que les repose-jambes centraux ne sont pas amovibles. Les plaques repose-pieds sont relevables et l'angle est réglable.

La compensation de longueur des repose-jambes électriques est de 150 mm.

CODE	DÉSIGNATION	ANGLE RJ	LJ	CHF
<input type="checkbox"/> 5100	Repose-jambes central, réglage mécanique de l'angle, avec plaque repose-pieds	85 - 95 °	280 - 400	0.00
<input type="checkbox"/> 5101	Repose-jambes central, réglage mécanique de l'angle, avec plaque repose-pieds	85 - 95 °	330 - 450	0.00
<input type="checkbox"/> 4935 ¹⁾	Repose-jambes central, pour HAAV de 440 mm, réglage électrique de l'angle/de la hauteur, avec plaque repose-pieds, compensation de longueur ergonomique jusqu'à un angle RJ de 150°	90 - 180 °	200 - 400	2950.00
<input type="checkbox"/> 5104 ¹⁾	Repose-jambes central, pour HAAV à partir de 475 mm, réglage électrique de l'angle/de la hauteur, avec plaque repose-pieds, compensation de longueur ergonomique jusqu'à un angle RJ de 150°	90 - 180 °	200 - 450	2950.00
<input type="checkbox"/> 4949*	Repose-jambes central, réglage électrique de l'angle/de la hauteur, avec abaissement électrique jusqu'au sol de la plaque repose-pieds, compensation de longueur ergonomique jusqu'à un angle RJ de 150°	90 - 180 °	350 - 450	3795.00

Veillez observer la hauteur du coussin d'assise : coussin d'assise standard +60 mm, ErgoSeat +70 mm

¹⁾ Seulement en liaison avec R-Net et module de réglage CODE 702/678, pas en liaison avec RECARO

* seulement en liaison avec CODE 2945 Rembourrage pour mollets

Accessoires pour repose-jambes central

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 2945	Rembourrage pour mollets	506.00
<input type="checkbox"/> 822	Sangles de fixation pour chaussures	95.00

14 Batteries et chargeurs

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 5159	Batteries sans entretien env. 43 Ah (5 h), 50 Ah (20 h)	0.00
<input type="checkbox"/> 5158	Batteries sans entretien env. 66 Ah (5 h), 80 Ah (20 h)	0.00
<input type="checkbox"/> 731	Chargeur 6 A pour 50 Ah	0.00
<input type="checkbox"/> 733	Chargeur 12 A pour 80 Ah	0.00

15 Éclairage

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 932	Éclairage actif à LED	0.00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

16 Modules de commande et accessoires

CODE	DÉSIGNATION	CONTRÔLE	CHF
<input type="checkbox"/> 408	Module de puissance/commande VR2, 70 A	aucun *	0.00
<input type="checkbox"/> 682	Module de réglage VR2 pour inclinaison électr. de l'assise et réglage électr. du dossier	2 servomoteurs	0.00
<input type="checkbox"/> 702/415/678	Module de puissance/réglage/commande R-NET avec écran LED	6 servomoteurs	0.00
<input type="checkbox"/> 702/416/678	Module de puissance/réglage/commande R-NET avec écran couleur LCD	6 servomoteurs	0.00
<input type="checkbox"/> 702/398/678	Module de puissance/réglage/commande R-NET avec grand écran couleur LCD 3,5" et fonctions IR/Bluetooth, avec capteur de lumière	6 servomoteurs	925.00
<input type="checkbox"/> 4795	Protection antidémarrage, clé seulement avec R-Net		85.00
<input type="checkbox"/> 839*	Commande d'environnement OMNI II pour commandes spéciales (seulement en liaison avec R-Net)		2345.00
<input type="checkbox"/> 4615/4597	Clavier de réglage externe pour la sélection et l'activation directe de 5 fonctions d'assise, également durant la conduite (seulement en liaison avec R-Net), montage sur le côté du module de commande		1525.00
<input type="checkbox"/> 4615/4599	Clavier de réglage externe pour la sélection et l'activation directe de 5 fonctions d'assise, également durant la conduite (seulement en liaison avec R-Net), montage sur le côté opposé du module de commande		1525.00
<input type="checkbox"/> 4260	Module de réglage 8 voies, avec module d'éclairage pour la commande de l'aide de levage code 4937. Seulement avec R-Net.		1620.00
<input type="checkbox"/> 918	Module de stabilisation de conduite ESP, seulement avec R-Net / écran couleur LCD		1825.00

*Commande de 2 servomoteurs en liaison avec le module de réglage CODE 682

Logiciel pour la programmation de VR2 et R-NET sur demande

** Seulement en liaison avec CODE 998 programmation spéciale

Options pour module de commande

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 74	Montage à droite	0.00
<input type="checkbox"/> 60	Montage à gauche	0.00

17 Logiciel

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 985	Programmation de série (standard)	0.00
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 998	Programmation spéciale (divergent du standard)	0.00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

18 Support pour module de commande

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 4859	Support pour module de commande, réglable en longueur	0.00
<input type="checkbox"/> 4860	Support pour module de commande, réglable en longueur et en hauteur, escamotable sur le côté (p. ex. à table), pas en liaison avec accoudoir CODE 24	0.00
<input type="checkbox"/> 851	Support pour module de commande pour accompagnateur (le module de commande peut être déplacé de l'avant à l'arrière) Seulement en liaison avec la barre de poussée continue CODE 814	495.00
<input type="checkbox"/> 4874	Arceau de protection pour module de commande VR2 et R-NET, pas en liaison avec commande d'environnement OMNI II CODE 839	125.00

19 Modules de commande spéciaux et commandes spéciales

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 4789	Module de commande supplémentaire avec commutation prioritaire pour l'accompagnateur, avec montage sur le tube du dossier, pas en liaison avec le CODE 410 Poignées de poussée	995.00
<input type="checkbox"/> 4660	Tablette avec ouverture (centrale) pour module de commande, montée et escamotable à droite, pas en liaison avec le CODE 24 Accoudoir	950.00
<input type="checkbox"/> 4661	Tablette avec ouverture (centrale) pour module de commande, montée et escamotable à gauche, pas en liaison avec le CODE 24 Accoudoir	950.00
<input type="checkbox"/> 813	Commande de table, pivotante. Seulement en liaison avec module de commande R-NET avec écran LED CODE 702/415, pas en liaison avec CODE 24 Accoudoir	3890.00
<input type="checkbox"/> 543	Bouton marche/arrêt externe, couleur verte, diamètre 63 mm, pour les utilisateurs ayant des difficultés d'utiliser les touches du module de commande ou bien comme fonction d'arrêt d'urgence pour l'accompagnateur. Seulement en liaison avec module de commande R-NET avec écran couleur LCD CODE 702/416 ou commande d'environnement OMNI II CODE 839.	505.00
<input type="checkbox"/> 596	idem CODE 543, couleur jaune, diamètre 63 mm	410.00
<input type="checkbox"/> 778	idem CODE 543, couleur verte, diamètre 30 mm	375.00
<input type="checkbox"/> 779	idem CODE 543, couleur jaune, diamètre 30 mm	375.00
<input type="checkbox"/> 565*/**	Commande au menton, pivotement latéral électrique, seulement en liaison avec le module de commande R-NET CODE 702 et le commande d'environnement OMNI II CODE 839.	7350.00
<input type="checkbox"/> 810*/**	Commande au menton, pivotement latéral mécanique, seulement en liaison avec le module de commande R-NET CODE 702 et le commande d'environnement OMNI II CODE 839.	4650.00
<input type="checkbox"/> 4600	Joystick isométrique MicroPilot avec logement et repose-main, seulement en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	6370.00
<input type="checkbox"/> 4611	Joystick isométrique MicroPilot, seulement en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	4680.00
<input type="checkbox"/> 4612	Joystick proportionnel MicroGuide, seulement en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	5520.00
<input type="checkbox"/> 4601	Joystick proportionnel MicroGuide avec logement et repose-main, seulement en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	6020.00
<input type="checkbox"/> 4940	Support de cou pour joystick, en liaison avec CODE 4611 ou 4612	1160.00

*Seulement en liaison avec code 589 ceinture 4 points

** Pas en liaison avec la commande pour menton (CODE 4600 et CODE 4611)

Les modules de commande spéciaux et les commandes spéciales doivent souvent être adaptés et ne peuvent donc pas, en général, représenter un produit fini.

Le positionnement et la programmation doivent être effectués en concertation avec l'utilisateur ou bien élaborés sur place par un technicien.

D'autres commandes spéciales sont possibles sur demande.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Embouts de joystick

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 553	Fourche tétra verticale	265.00
<input type="checkbox"/> 556	Fourche tétra horizontale	265.00
<input type="checkbox"/> 734	Fourche tétra horizontale, réglable à la largeur de la main	185.00
<input type="checkbox"/> 4589	Poignée champignon	95.00
<input type="checkbox"/> 4590	Poignée boule	95.00
<input type="checkbox"/> 4591	Poignée en T	185.00
<input type="checkbox"/> 4593	Manche	95.00
<input type="checkbox"/> 4594	Poignée bouton	95.00
<input type="checkbox"/> 4595	Softball	95.00
<input type="checkbox"/> 4596	Balle de golf petite (d=43 mm)	125.00

20 Couleurs de cadre (couleur standard noir mat)

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 5220	Couleur du cadre à la demande du client	Sur demande

Couleurs d'accent

CODE	TUBES DE SIÈGE/DOSSIER/ACCOUDOIR ACCENTUÉ/ REPOSE-PIEDS SÉPARÉS/INSERTS DE JANTES	CHF
<input type="checkbox"/> 207	noir mat structuré (sans inserts de jantes)	0.00
<input type="checkbox"/> 212	blanc polaire	114,00
<input type="checkbox"/> 186	bleu magique	114,00
<input type="checkbox"/> 227	rouge métallique	114,00
<input type="checkbox"/> 180	lemonreflex	114,00
<input type="checkbox"/> 214	jaune soleil	114,00

Inserts de jantes possibles pour roues de 12/14".

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

21 Accessoires pour le fauteuil roulant

	CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/>	906	Rétroiseur droit	115.00
<input type="checkbox"/>	927	Rétroiseur gauche	115.00
<input type="checkbox"/>	2676	Film réfléchissant, seulement avec ErgoSeat	145.00
<input type="checkbox"/>	676	Triangle de signalisation arrière	145.00
<input type="checkbox"/>	970	Porte-canne	176.00
<input type="checkbox"/>	833	Ceinture de sécurité avec boucle	134.00
<input type="checkbox"/>	4646	Tablette thérapeutique à pivotement latéral	742.00
<input type="checkbox"/>	590	Cale d'abduction, pas en liaison avec le repose-jambes central	380.00
<input type="checkbox"/>	260	Fonction mémoire pour l'appuie-tête	65.00
<input type="checkbox"/>	957	Pelotes rigides (paire)	425.00
<input type="checkbox"/>	954	Pelotes pivotantes (paire), pas en liaison avec le CODE 24	735.00
<input type="checkbox"/>	781	Prise de chargement USB	263.00
<input type="checkbox"/>	782*	Adaptation universelle pour accueillir les supports de téléphone portable, pas en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	154.00
<input type="checkbox"/>	2721**	Kit adaptateur pour station d'accueil DAHL	1310.00

*Support de téléphone portable pas compris dans la fourniture

** Kit adaptateur côté fauteuil roulant pour la préparation de la station d'accueil Dahl. Pas en liaison avec le CODE 4937 Aide de levage.

Date :

Signature :

Version : 01/01/2022

DONNÉES DE L'UTILISATEUR

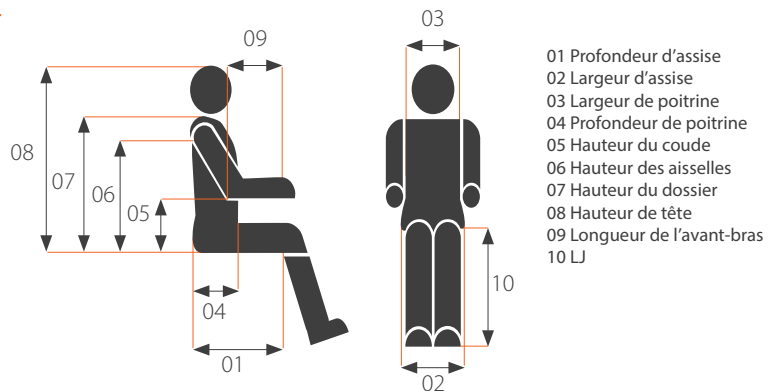
Prénom :* <input type="text"/>
Nom* : <input type="text"/>
Rue : <input type="text"/>
CP : <input type="text"/>
Lieu* : <input type="text"/>
Pays : <input type="text"/>
Date de naissance* : <input type="text"/>
Diagnostic -1- : <input type="text"/>
Diagnostic -2- : <input type="text"/>
Téléphone : <input type="text"/>
Mobile : <input type="text"/>
Courriel : <input type="text"/>
Numéro de commande : <input type="text"/>

DIMENSIONS ANATOMIQUES (EN MM) :

Pour la détermination, voir les croquis dans les informations ci-jointes !

1) Profondeur d'assise* : <input type="text"/>
2) Largeur d'assise* : <input type="text"/>
3) Largeur de poitrine : <input type="text"/>
4) Profondeur de poitrine : <input type="text"/>
5) Hauteur du coude : <input type="text"/>
6) Hauteur des aisselles : <input type="text"/>
7) Hauteur du dos : <input type="text"/>
8) Hauteur de tête : <input type="text"/>
9) Longueur de l'avant-bras : <input type="text"/>
10) LJ* : <input type="text"/>
Taille du corps* : <input type="text"/>
Poids (kg)* : <input type="text"/>

*Champs de saisie obligatoires !



Les dimensions d'assise sont toujours mesurées sans coussin d'assise !

Je confirme que toutes les informations saisies sont correctes et exactes.
 J'accepte la transmission des informations/données que j'ai faites et des photos/vidéos que j'ai prises à MEYRA GmbH (Meyra-Ring 2, D-32689 Kalletal) et au commerce spécialisé aux fins de l'exécution du contrat/de la fabrication du produit.

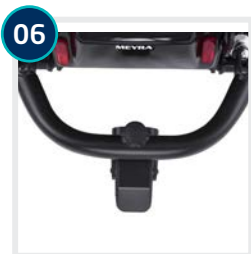
.....
 Date/Signature

Ceci certifie que toutes les informations saisies sont correctes et exactes.

.....
 Date/signature du revendeur spécialisé



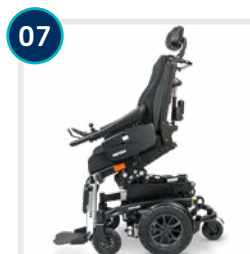
CODE 690



CODE 352



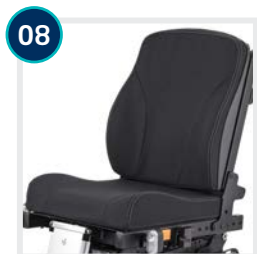
CODE 157



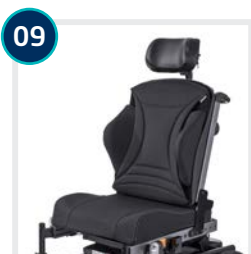
CODE 4937



CODE 580/578



CODE 948/949



CODE 2032/2021



CODE 737/287



CODE 736/287



CODE 25



CODE 4960



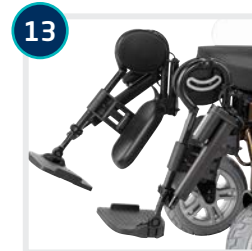
CODE 21



CODE 106



CODE 4982/4987



CODE 86/808



CODE 932



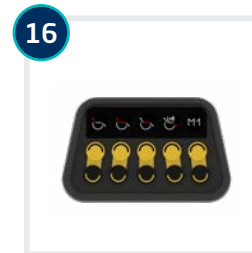
CODE 702/416/678



CODE 839



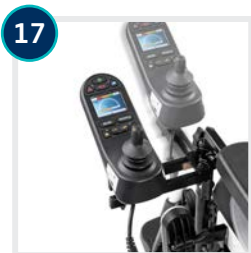
CODE 702/398/678



CODE 4615



CODE 408/4860



CODE 4860



CODE 782



CODE 781

1. GÉNÉRALITÉS - CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les conditions générales de vente (CGV) de MEYRA GmbH s'appliquent à tous les contrats conclus avec les clients de l'entreprise. Elles s'appliquent également à toutes les transactions futures avec le client, même sans nouvel accord distinct.

1.2. Le client accepte les CGV de MEYRA GmbH comme engageantes pour le présent contrat ainsi que pour tous les contrats futurs. Les conditions générales de vente du client ou de tiers ne sont pas applicables. De telles conditions n'engagent pas MEYRA GmbH, même si elles ne sont pas expressément contredites dans des cas individuels.

1.3. Ces conditions ne s'appliquent que si le client est un entrepreneur (§ 14 BGB), une personne morale de droit public ou un fond spécial de droit public.

2. OFFRE, CONCLUSION DE CONTRAT

2.1. Les offres faites par MEYRA GmbH peuvent être modifiées sans préavis et ne sont pas contraignantes, sauf si elles sont expressément marquées comme telles.

2.2. MEYRA GmbH peut accepter les ordres ou les commissions du client dans les 14 jours suivant leur réception au moyen d'une confirmation d'offre sous forme de texte.

2.3. Le contrat est conclu par la confirmation de l'offre sous forme de texte, cela étant également valable pour toute modification ou complément de commande.

2.4. Nous nous réservons les droits de propriété et les droits d'auteur sur tous les documents fournis au client dans le cadre de la passation de la commande. Ces documents ne peuvent être rendus accessibles à des tiers, sauf accord exprès et écrit de notre part. Si nous n'acceptons pas l'offre du client dans le délai prévu au point 2.2, ces documents doivent nous être retournés sans délai.

3. PRIX

3.1. Les prix sont calculés exclusivement en EURO. Tous les prix sont des prix nets. La taxe sur la valeur ajoutée au taux légal est payable en sus.

3.2. Sauf accord écrit contraire, nos prix s'entendent départ usine, hors emballage et chargement. Les frais d'emballage et de chargement sont facturés séparément.

3.3. Dans la mesure où les prix catalogue servent de base, c'est la liste de prix en vigueur au moment de la commande qui prime. Des modifications de prix sont autorisées s'il y a plus de quatre mois entre la conclusion du contrat et la date de livraison convenue. Si les salaires ou les coûts des matériaux augmentent par la suite jusqu'à l'achèvement, nous sommes en droit d'augmenter le prix de manière appropriée en fonction de l'augmentation des coûts. Le client n'a le droit de résilier le contrat que si l'augmentation du prix dépasse de façon non négligeable l'augmentation du coût général de la vie entre la commande et la livraison.

3.4. Dans le cas de commandes consécutives, MEYRA GmbH n'est pas liée par les prix d'un contrat précédent.

3.5. Si la valeur de la commande est inférieure à une limite de 150.00 € en valeur nette de marchandises, un supplément pour quantité minimale incluant le fret de 9,50 € sera perçu.

4. EXPÉDITION, TRANSFERT DE RISQUE

4.1. Le lieu d'exécution des livraisons est le siège social de MEYRA GmbH, sauf convention contraire expresse.

4.2. Si les marchandises sont expédiées au client à la demande de ce dernier, le risque de perte ou de détérioration accidentelle des marchandises est transféré au client dès que les marchandises (y compris les livraisons partielles) ont été remises au tiers désigné pour effectuer l'expédition. Ceci s'applique indépendamment du fait que les marchandises

soient expédiées à partir du lieu d'exécution ou de la personne supportant les frais de transport.

4.3. En cas de revendications envers MEYRA GmbH à cause de dommages dus au transport ou de pertes, le client doit noter les dommages sur les documents de transport ou, en cas de perte, faire immédiatement établir un procès-verbal et nous en informer dans un délai d'une semaine.

4.4. Une assurance contre des dommages dus au transport n'est souscrite qu'à la demande expresse et aux frais du client.

4.5. En cas de retard dans la remise ou l'expédition dont le client est responsable, le risque est transféré au client dès la notification de la disponibilité de l'expédition.

4.6. En l'absence d'instructions particulières de la part du client, MEYRA GmbH choisira l'itinéraire et le moyen de transport sans garantie et sans responsabilité pour le mode d'expédition le moins cher et le plus rapide.

5. DÉLAI DE LIVRAISON, ÉTENDUE DE LA LIVRAISON

5.1. Les délais de livraison annoncés s'entendent comme délais estimés, sauf si une date précise a été expressément convenue par écrit.

5.2. Si les parties ont convenu d'un délai de livraison, celui-ci commence à partir de la date de la confirmation de la commande. Le délai de livraison est considéré comme respecté si la marchandise a quitté l'usine ou si l'avis de mise à disposition pour l'expédition a été donné avant l'expiration du délai de livraison.

5.3. Le respect des dates de livraison et d'exécution convenues est subordonné à la réception en temps utile de tous les documents à fournir par le client ainsi qu'à la fourniture en temps utile de toutes les informations nécessaires et à l'exécution de toutes les autres obligations par le client. Si ces conditions préalables ne sont pas remplies à temps, les délais sont prolongés en conséquence.

5.4. MEYRA GmbH n'est pas responsable des retards de livraison dus à des cas de force majeure ou à d'autres événements imprévisibles au moment de la conclusion du contrat (par exemple, grève, perturbations opérationnelles, incapacité de l'entreprise à livrer à temps, retards de transport, conditions météorologiques défavorables, etc.). Le délai de livraison est prolongé de la durée de l'empêchement temporaire d'exécution dont MEYRA GmbH n'est pas responsable, plus un délai de reprise raisonnable.

5.5. Si les retards qui en résultent dépassent la période de six semaines, les deux parties contractantes ont le droit de résilier le contrat en ce qui concerne l'étendue des prestations concernées.

5.6. MEYRA GmbH est en droit d'effectuer des livraisons partielles dans la mesure où la livraison partielle est utilisable par le client dans le cadre de l'objectif contractuel prévu, où la livraison des marchandises restantes est assurée et où le client n'encourt pas de frais supplémentaires de ce fait.

6. PAIEMENT

6.1. Les montants de la facture doivent être payés en totalité dans les 30 jours suivant la réception de la facture sur l'un des comptes bancaires que nous avons indiqués. Si la facture n'est pas une livraison de pièces de rechange ou une facture de réparation, le client a droit à un escompte de 2 % si le paiement est effectué dans les 8 jours suivant la réception de la facture.

6.2. Nous n'acceptons les chèques et les lettres de change qu'après accord exprès. L'acceptation s'effectue sous réserve de validité. Des corrections de factures par chèques et lettres de change sont faites sous réserve de leur encaissement. Les dates de valeurs correspondent au jour où nous disposons définitivement de la contre-valeur.

6.3. Si le client ne paie pas à la date d'échéance, des intérêts doivent être facturés sur les montants

impayés à un taux de 8% au-dessus du taux d'intérêt de base respectif p.a. Nous nous réservons le droit de réclamer des dommages et intérêts plus élevés en cas de dommages dus à un plus grand retard.

6.4. Si le client est en retard de paiement, toutes les autres créances fondées sur le même rapport juridique deviennent immédiatement exigibles sans qu'une notification distincte ne s'avère nécessaire.

6.5. Le client n'a un droit de compensation que si ses contre-prétentions ont été également établies ou sont incontestées. Le client ne peut exercer un droit de rétention que dans la mesure où sa demande reconventionnelle est fondée sur la même relation contractuelle.

6.6. MEYRA GmbH est en droit de céder ses créances résultant des livraisons et des prestations.

7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1. Les marchandises livrées par MEYRA GmbH restent la propriété de MEYRA GmbH jusqu'à ce que toutes les créances envers le client, y compris les créances futures, aient été intégralement réglées.

7.2. Le client peut vendre la marchandise réservée dans le cadre normal de ses affaires. Il n'est pas autorisé à disposer de la marchandise d'une autre manière, notamment en transférant la propriété à titre de garantie ou en la mettant en gage. Les créances du client résultant de la revente de la marchandise réservée (y compris d'autres créances telles que les créances d'assurance ou les créances résultant d'actes délictueux en cas de perte ou de destruction) sont cédées à MEYRA GmbH à titre de garantie. MEYRA GmbH accepte la cession. Le client est en droit de recouvrer la créance cédée tant qu'il subvient à ses obligations de paiement. En cas de retard de paiement de la part du client, nous sommes en droit de révoquer l'autorisation de recouvrement.

7.3. Si la marchandise réservée est transformée par le client, il est convenu que la transformation est effectuée au nom et pour le compte de MEYRA GmbH en tant que fabricant et que MEYRA GmbH en acquiert la propriété directe ou - si la transformation est effectuée à partir ou en relation avec des matériaux appartenant à plusieurs propriétaires ou si la valeur de l'objet transformé est supérieure à la valeur de la marchandise livrée - la copropriété (propriété fractionnée) de l'objet nouvellement créé dans le rapport entre la valeur de l'objet livré et la valeur de l'objet nouvellement créé. Dans la mesure où MEYRA GmbH perd sa propriété par liaison ou mélange ou si elle ne devient pas propriétaire de l'objet de la livraison en cas de transformation, le client cède d'avance à MEYRA GmbH une part de copropriété de l'objet uniforme correspondant à la valeur proportionnelle de l'objet de la livraison. Par la présente, MEYRA GmbH accepte l'offre. La remise est remplacée par la conservation gratuite de l'objet.

7.4. Le client est tenu de nous informer immédiatement de tout accès de tiers à la marchandise livrée sous réserve de propriété et de fournir les informations et remettre les documents nécessaires pour faire valoir nos droits. En même temps, le client doit informer le tiers de la propriété de MEYRA GmbH sans qu'on lui demande de le faire. Les frais qui en découlent sont à la charge du client.

7.5. MEYRA GmbH s'engage à libérer les garanties qui lui reviennent à la demande du client dans la mesure où elles dépassent de plus de 20% la valeur des créances à garantir. MEYRA GmbH est responsable de la sélection des titres à libérer.

7.6. En cas de demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité concernant le client, nous interdisons la revente ou la transformation de nos marchandises sous réserve de propriété et révoquons notre autorisation de recouvrer les créances qui nous ont été cédées.

7.7. En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit d'exiger la remise immédiate de la marchandise sous réserve de propriété.

8. GARANTIE / RESPONSABILITÉ

8.1. Le client doit inspecter les marchandises livrées immédiatement après la livraison. Dans la mesure où il s'agit de défauts évidents ou de défauts qui auraient dû être constatés lors d'un examen approfondi, le client doit nous faire part de ses réclamations par écrit dans un délai d'une semaine à compter de la réception de la livraison. Après l'expiration de ce délai, toute responsabilité pour ces défauts est exclue. Les droits de garantie pour les vices cachés n'existent que s'ils nous sont signalés par écrit dans un délai d'une semaine après leur découverte.

8.2. En cas de livraison défectueuse, nous sommes en droit de choisir à notre gré entre la réparation de l'article défectueux et son remplacement par une nouvelle livraison sans défaut. Le client est tenu de mettre gratuitement à notre disposition l'article défectueux pour contrôle et rectification. Si la réparation ou le remplacement échoue, n'est pas effectué dans un délai raisonnable ou est refusé par nous, le client peut, à son gré, résilier le contrat ou réduire la valeur du prix d'achat. Il n'est pas nécessaire de fixer un délai dans les cas où la loi ne l'exige pas.

8.3. La garantie ne s'applique pas si le client modifie ou fait modifier l'objet de la livraison par un tiers sans notre accord préalable et si cela rend la réparation du défaut impossible ou déraisonnablement difficile. Dans tous les cas, cependant, le client doit supporter les coûts supplémentaires liés à la réparation du défaut résultant de la modification.

8.4. Les dispositions ci-dessus n'affectent pas la garantie que nous avons éventuellement accordée au premier utilisateur de l'appareil de rééducation.

8.5. Sont exclus de la garantie l'usure liée au fonctionnement de tous les articles, ensembles, batteries et pièces détachées que nous avons fournis ainsi que le stockage, l'utilisation ou le traitement inapproprié ou non conforme des marchandises.

8.6. Toute autre prétention du client, notamment pour des dommages en lieu et place de la prestation et pour la réparation d'autres dommages directs ou indirects - y compris les dommages concomitants ou consécutifs, quel qu'en soit le fondement juridique - est exclue. Ceci ne s'applique pas si MEYRA GmbH a dissimulé frauduleusement un défaut juridique ou matériel ou si le dommage est dû à une intention ou à une négligence grave de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses agents d'exécution ou s'il y a eu une violation par négligence d'obligations contractuelles importantes. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le contractant compte régulièrement et peut compter. En cas de dommages matériels et de pertes financières causés par une négligence légère, l'obligation d'indemnisation de MEYRA GmbH est toutefois limitée au montant du dommage prévisible et typique du contrat. En outre, les dommages corporels et/ou les atteintes à la santé causés par un manquement fautif à une obligation de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses agents d'exécution ne sont pas exclus.

8.7. La responsabilité au titre de la loi sur la responsabilité du fait des produits n'est pas affectée.

9. PRESCRIPTION

Les revendications du client en raison de défauts matériels se prescrivent par deux ans après la remise/livraison de la marchandise au client. Pour les dispositifs de remplacement et les réparations, le délai de prescription est de 1 an à compter de la remise/livraison des marchandises au client. Sont exclues les demandes de dommages-intérêts pour atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé et/ou les demandes de dommages-intérêts pour des dommages causés par une négligence grave ou un acte intentionnel de la part de MEYRA GmbH ou de ses agents d'exécution. À cet égard, les délais de prescription légaux s'appliquent.

9.1. SERVICE DE REMPLACEMENT DES APPAREILS

Indépendamment de la garantie, MEYRA GmbH offre aux clients la possibilité d'échanger des appareils défectueux contre des appareils remis à neuf. Les dispositions suivantes s'appliquent à ces dispositifs offerts en échange :

- Les appareils échangés sont entièrement révisés et en ordre du point de vue technique.
- L'appareil défectueux doit être renvoyé gratuitement à MEYRA GmbH dans un délai de 15 jours ouvrables. L'appareil retourné devient notre propriété.
- Si nous ne recevons pas l'appareil en retour, nous facturerons pour l'appareil de remplacement, livré 95 % du prix neuf.
- L'appareil retourné doit correspondre, du point de vue type et version, à l'appareil de remplacement livré. En outre, l'appareil doit pouvoir être réutilisé et ne présenter que des traces d'usure résultant d'une utilisation normale.
- L'évaluation de la conformité de l'appareil retourné aux critères susmentionnés incombe à MEYRA GmbH. Si les conditions ne sont pas remplies, nous facturerons également le montant susmentionné diminué de la valeur résiduelle de l'appareil retourné.

10. GARANTIE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

10.1. RAPPEL DE PRODUIT

Si un rappel de produit s'avère nécessaire en raison d'un défaut des marchandises livrées ou en raison d'obligations légales existantes, le client est tenu de coopérer à la mise en œuvre du rappel de produit afin de permettre une mise en œuvre efficace du rappel de produit. Dans le cas d'un rappel de produit nécessaire, le client est notamment tenu d'informer MEYRA GmbH de l'endroit où se trouvent les articles livrés dans la chaîne d'approvisionnement ultérieure jusqu'au client final. À cette fin, le client doit conserver en permanence une documentation appropriée sur la localisation des marchandises et la mettre à la disposition de MEYRA GmbH sur demande. Dans la mesure où le client fournit des revendeurs avec les marchandises livrées, le client est tenu d'imposer contractuellement au revendeur les obligations de coopération spécifiées ici afin de garantir la mise en œuvre d'un rappel efficace des produits.

10.2. Le client est tenu d'instruire le client final sur la manipulation et l'utilisation des produits fournis par du personnel spécialisé et formé. Dans la mesure où le client fournit les produits livrés à des revendeurs, le client est tenu d'imposer contractuellement l'obligation d'instruire le revendeur sur la manipulation et l'utilisation du produit livré comme stipulé.

11. RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATIONS PORTANT SUR LA CONSTRUCTION

Il convient de noter que MY INDOIVIDUAL est soumis à des règles légales plus strictes. Les modifications constructives des articles de MEYRA GmbH par le client ou un tiers mandaté par ses soins ne sont autorisées que si elles sont conformes aux exigences de sécurité et si notre direction en a préalablement donné son accord par écrit. À cette fin, un modèle modifié ainsi qu'un dessin de conception doivent être mis à notre disposition sur demande. Si des modifications de conception sont effectuées sans l'accord préalable par écrit de notre direction et si des tiers subissent, à cause de ces modifications, des dommages dont nous sommes responsables dans le cadre de la relation externe, le client est tenu de nous dégager de la relation interne contre toutes les prétentions du tiers.

12A. RETOUR DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS ET SOUS-ENSEMBLES

Les marchandises retournées sans bordereau de livraison ni copie de la facture ne seront pas reprises. Les marchandises retournées (dans leur emballage d'origine et absolument neuves) seront créditées de 80 % de la valeur nette de la marchandise. Sont exclus du retour les articles dont la livraison date de plus de 3 mois, MY INDIVIDUAL, les articles d'hygiène, les piles usagées ou remplies et les articles dont la valeur nette est inférieure à 100.00 €. En outre, les fauteuils roulants fabriqués individuellement (par exemple, les fauteuils roulants pour enfants et les fauteuils roulants adaptés) sont exclus. Le risque du transport incombe à l'expéditeur et à lui seul. Si des frais de nettoyage et/ou de désinfection sont engagés pour des retours autorisés, ils seront facturés à un tarif forfaitaire d'au moins 79 € nets

12B. ANNULATION DE COMMANDES DE PRODUITS FINIS

12B.1. Les annulations de commandes ne sont pas possibles sans l'accord préalable de MEYRA GmbH.

12B.2. Les annulations doivent être faites par écrit.

12B.3. Si l'annulation des produits finis prêts à être livrés a été autorisée, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Les articles de réadaptation seront crédités en totalité. Des fauteuils roulants en construction spéciale et fauteuils roulants de sport ne seront systématiquement pas repris.

- En cas d'annulation de fauteuils roulants adaptés, un pourcentage de 20% de la valeur nette de la marchandise sera retenu.

Les frais d'annulation pour les fauteuils roulants électriques et scooters sont de 5 %. Pour des fauteuils roulants standard ou légers, des frais d'annulation de 10 % seront facturés.

12C. RETOUR / ÉLIMINATION

Nos prix s'entendent à l'exclusion des frais de reprise et d'élimination des vieux équipements complets provenant d'utilisateurs autres que les ménages privés. Sur demande, nous organisons également le retour et le recyclage / l'élimination de ces équipements, dans la mesure où ils ont été distribués par nos soins, contre remboursement des frais encourus. Les renvois sans l'accord préalable de MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

13. UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Nous avons le droit de stocker les données personnelles du client dans le cadre des dispositions légales, en particulier du règlement de base sur la protection des données, et de traiter ces données en interne.

14. JURIDICTION COMPÉTENTE, DROIT applicable, clause de sauvegarde

14.1. Sauf convention expresse contraire, le lieu d'exécution est le siège social de MEYRA GmbH à Kalletal-Kalldorf.

14.2. Le lieu de juridiction pour tous les litiges découlant de la relation contractuelle est déterminé par notre siège social à Kalletal-Kalldorf. Nous avons également le droit de poursuivre le client au lieu de sa juridiction.

14.3. Le droit de la République fédérale d'Allemagne s'applique à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

14.4. Si certaines dispositions des présentes conditions générales sont totalement ou partiellement nulles ou inefficaces, la validité des autres dispositions n'est pas affectée.